

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Sullivan propose, appuyé par l'honorable sénatrice Irvine, que le bill soit déféré au comité permanent de la Santé publique et du Bien-être social.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Méthot, appuyé par l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*), tendant à l'adoption du cinquième et dernier rapport du Comité spécial du Sénat nommé pour étudier et faire rapport sur les tendances de la main-d'œuvre et son utilisation au Canada.

Étant posée la question sur la motion visant à l'adoption du rapport, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, tendant à l'adoption du second rapport du Comité spécial du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Pratt attirant l'attention du Sénat sur le 18^e Congrès Biennal de la Chambre de Commerce Internationale, tenu à Copenhague du 22 au 27 mai 1961, et déclarant qu'il présentera, pour étude, les renseignements et les suggestions visant à promouvoir et à faciliter le commerce extérieur du Canada à la suite de pourparlers de représentants industriels de cinquante pays mondiaux, de plusieurs organisations intergouvernementales et aussi d'organismes spécialisés des Nations Unies, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-21, intitulé: «Loi concernant la sanction royale», il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir pour reprendre sa séance au son de la cloche, approximativement à huit heures, elle est—

Résolue par l'affirmative.

4.25 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

8.00 p.m.